

COMMUNE d'AIRE SUR LA LYS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MERCREDI 15 DECEMBRE 2020

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE SUR LA LYS
EN DATE DU 15 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le **MARDI 15 DECEMBRE 2020** à 18H00, le conseil municipal d'Aire-sur-la Lys s'est réuni à huis clos en la **salle de l'Amitié** sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire**, par suite de la convocation en date du 9 décembre 2020.

ETAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, BAUDEQUIN Odile, WOZNY Florence, MM. BOULET Michel, HERMANT Alexandre, OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David - Maires-Adjoints, Mmes ALLAN Patricia, ALLOUCHERIE Françoise, DECRIEM Marie-Christine, BLONDEL Suzette, BOULIER Amélie, SUBTIL Vanessa, DEGRACE Marie-Josée, MM. LERMYTTE François, AZELART Laurent, BOULET Guillaume, COMBE Jacques, FACON Jean Noël, HOUSSIN Romuald, CATTEZ François, MM. DUBUISSON Frédéric, RYS Didier, Mmes CROWYN Véronique.

MEMBRES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme VANDENBERGUE Séverine a donné procuration à M. DISSAUX Jean-Claude,
M. HERNOUT Serge a donné procuration à Mme CATTY Christine,
Mme ROUX Nathalie a donné procuration à Mme WOZNY Florence,
Mme CHRETIEN Stéphanie a donné procuration à M. DUBUISSON Frédéric.

Secrétaire de séance : M. Gérard OBOEUF

Fin de la séance : 19h00

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

OBJET : TARIFS MUNICIPAUX 2021.

2020-12-N° 1

VU l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 10 décembre 2020 ;

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport de M. MICHEL BOULET, Maire-adjoint,

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE DE :

ARTICLE UNIQUE - ADOPTER les **TARIFS MUNICIPAUX** pour l'année 2021, à compter du 1^{er} janvier 2021 :

Cantines Scolaires	Au 01/01/2020	Au 01/01/2021	observations
Maternelles - Airois	2,70	2,70	
Maternelles - extérieurs	3,10	3,10	
Primaires - Airois (y compris les enfants de la classe ULIS quelle que soit l'origine géographique)	3,00	3,00	
Primaires - extérieurs	3,40	3,40	
Adultes	5,30	5,30	
Garderie périscolaire - Etudes surveillées	Au 01/01/2020	Au 01/01/2021	observations
Depuis le 1 ^{er} septembre 2019, plus de cartes, tarifs à l'unité			
Airois	1,10	1,10	
Extérieur	2,20	2,20	
Bibliothèque - secteur adulte	Au 01/01/2020	Au 01/01/2021	observations
<i>Droit d'inscription annuel</i>			
Airois	10,00	10,00	
Extérieurs	20,00	20,00	
<i>Pénalités de retard</i>			
Par livre et par quinzaine de retard	5,00	5,00	
<i>Droits de reproduction</i>			
Photocopie A4	0,20	0,20	
Photocopie A3	0,30	0,30	
Recherches généalogiques	5,00	5,00	
Droits de Place	Au 01/01/2020	Au 01/01/2021	observations
Marché hebdomadaire (le mètre linéaire)	0,70	0,70	
Marché hebdomadaire (le mètre linéaire) passager	0,95	0,95	
Cirques et attractions foraines (le m ²)	1,50	1,50	
Friterie (par trimestre)	200,00	200,00	

Camion Outillage (par jour)	150,00	150,00	
Occupation du domaine public (le mètre linéaire/jour)	0,85	0,85	
Etalage sur trottoirs et autres (à l'année)	Au 01/01/2020	Au 01/01/2021	observations
de 0 à 9 m ²	45,00	45,00	
de 10 à 19 m ²	80,00	80,00	
de 20 à 29 m ²	130,00	130,00	
30 m ² et plus	180,00	180,00	
Taxe sur la publicité (le m ² - pas d'exonération)	21,50	21,50	
Terrasse de café (forfait annuel)			
de 0 à 9 m ²	85,00	85,00	
de 10 à 19 m ²	160,00	160,00	
de 20 à 29 m ²	235,00	235,00	
30 m ² et plus	320,00	320,00	
Festival de l'andouille			
Friterie	150,00	150,00	
Confiseurs et divers	60,00	60,00	
Cafés qui bénéficient des consommations des groupes de musique	150,00	150,00	
Services payants au guichet	Au 01/01/2020	Au 01/01/2021	observations
Photocopie A4, Fax	0,20	0,20	
Photocopie A3	0,30	0,30	
Location de salle (par jour)	Au 01/01/2020	Au 01/01/2021	observations
Halle au beurre	125,00	125,00	
Petite salle (au-dessus de la Halle au Beurre) ½ journée	25,00	25,00	
Petite salle (au-dessus de la Halle au Beurre) la journée	35,00	35,00	
Salle de Réunion (au-dessus de la Halle au Beurre) ½ journée	35,00	35,00	
Salle de Réunion (au-dessus de la Halle au Beurre) la journée	55,00	55,00	
Salle de Lenglet (LCR)	65,00	65,00	
Salle de Rincq	130,00	130,00	
Salle de Saint-Quentin	130,00	130,00	
Salle du Widdebrouck	130,00	130,00	
<i>Les salles doivent être rendues débarrassées, rangées et balayées</i>			
Vaisselle cassée (par article)	2,00	2,00	
Chapelle Saint Jacques (chauffage)	65,00	65,00	

Cimetière Concessions (tarification forfaitaire par concession de 3m²)	Au 01/01/2020	Au 01/01/2021	observations
15 ans	50,00	50,00	
30 ans	110,00	110,00	
50 ans	180,00	180,00	
Columbarium et Caves-Urnes	Au 01/01/2020	Au 01/01/2021	observations
Concession à 30 ans	550,00	550,00	
Concession à 50 ans	900,00	900,00	
<i>Il est mis fin aux concessions perpétuelles</i>			
Vacations funéraires	Au 01/01/2020	Au 01/01/2021	observations
Vacation funéraire (unité)	20,00	20,00	
Droits d'inhumation	36,00	36,00	
Droits d'exhumation	65,00	65,00	
Taxe de dépôt	22,00	22,00	
Camping	Au 01/01/2020	Au 01/01/2021	observations
<i>Camping de passage</i>	Les tarifs ont évolué en cours d'année 2019 suite à la réouverture		
Emplacement pour une personne + charges de fluides (eau + électricité) par jour	15,00	15,00	
Par personne supplémentaire par jour	3,50	3,50	
<i>Camping résidentiel</i>			
Location d'emplacement à l'année avec 4 personnes (hors électricité)	1 000,00 Fluides compris	1 000,00 Fluides compris	
Par personne supplémentaire (forfait annuel)			
Electricité (6 ampères)/l'année			
Electricité (10 ampères)/l'année			
A compter du 01/11/2020, le camping sera fermé du 01/11 au 31/03, la partie camping-cars restera ouverte toute l'année			
Stationnement réglementé	Au 01/01/2020	Au 01/01/2021	observations
Disque de zone bleue	0,50	0,50	
Photothèque municipale	Au 01/01/2020	Au 01/01/2021	observations
Tarif unitaire d'acquisition d'un cliché	5,00	5,00	
Tarif unitaire d'acquisition de tout document propriété de la commune	20,00	20,00	

Activité CANOË	Au 01/01/2020	Au 01/01/2021	observations
Airois (sur présentation d'un justificatif)		30 minutes : 5 € 1 heure : 8 € 2 heures : 15 €	
Extérieur		30 minutes : 6 € 1 heure : 10 € 2 heures : 20 €	
Activité STAND UP PADDLE	Au 01/01/2020	Au 01/01/2021	observations
Airois (sur présentation d'un justificatif)		30 minutes : 5 € 1 heure : 8 € 2 heures : 15 €	
Extérieur		30 minutes : 6 € 1 heure : 10 € 2 heures : 20 €	

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Claude DISSAUX